

Image not found or type unknown



Cloture mitoyenne en grillage

Par **LE BRAS**, le **09/06/2008** à **15:02**

BONJOUR
PROPRIETAIRE D'UN PAVILLON DEPUIS 9 ANS, J'AI UNE CLOTURE MITOYENNE EN GRILLAGE AVEC DES POTEUX EN BETON. CES POTEUX DE BETON SONT ORIENTES DU COTE DU JARDIN VOISIN.
JE SOUHAITERAIS SAVOIR A QUI INCOMBE LA REFECTION DE LA CLOTURE ?
D'AVANCE MERCI